



Institut
EGA

RAPPORT

LES RIVALITÉS EN MÉDITERRANÉE ORIENTALE ET LA TURQUIE : ANALYSE D'UNE VOLONTÉ D'AUTONOMISATION

TURGUT YAĞIZ YEŞILDAĞ

JUILLET 2022

INSTITUT D'ÉTUDES DE GÉOPOLITIQUE APPLIQUÉE

www.institut-ega.org

AVERTISSEMENT

Les rivalités en Méditerranée orientale et la Turquie : analyse d'une volonté d'autonomisation

L'Institut d'études de géopolitique appliquée (IEGA) est un laboratoire d'idées français fondé en 2015 spécialisé sur les relations internationales. Il exerce des activités de recherche scientifique, de diffusion d'informations à l'échelle internationale et de formations.

Rapport rédigé par Turgut Yağız YEŞİLDAĞ

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

ISSN : 2739-3283

© Tous droits réservés, Institut EGA, 2022

Comment citer cette publication :

Turgut Yağız YEŞİLDAĞ, *Les rivalités en Méditerranée orientale et la Turquie : analyse d'une volonté d'autonomisation*, Institut d'études de géopolitique appliquée, Paris, Juillet 2022.

En complément de cette étude, l'IEGA recommande la lecture de [l'atlas géopolitique du monde contemporain](#) (dir. Romain Bertolino, Alexandre Negrus, Nato Tardieu, éditions Ellipes, 8 mars 2022), en particulier de la carte intitulée « La Méditerranée orientale: la course au gaz qui ravive des tensions latentes ».

Institut d'études de géopolitique appliquée
31 Rue de Poissy, 75005 Paris
Courriel : secretariat@institut-ega.org
Site internet : www.institut-ega.org



AVANT-PROPOS

Suite à la découverte des réserves d'hydrocarbures en Méditerranée orientale, cette dernière est progressivement devenue une zone de rivalités. La volonté d'exploiter les ressources a incité les États riverains à déterminer immédiatement leurs zones maritimes, plaçant la Turquie au cœur des tensions s'agissant de la délimitation des frontières maritimes avec la Grèce et Chypre en Méditerranée orientale. Deux amiraux de la Marine turque, Cem Gürdeniz et Cihat Yaycı, développent alors une doctrine stratégique maritime appelée *Mavi Vatan* pour revendiquer les positions de la Turquie. Bien que la Turquie ait été marginalisée par la Grèce pour ses actions en Méditerranée orientale, le retrait des États-Unis du projet *EastMed* et la guerre en Ukraine créent une nouvelle opportunité pour la Turquie d'occuper une place de premier plan sur la scène internationale.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
La genèse des divergences en Méditerranée orientale autour des ambitions énergétiques	6
Le bras de fer historique gréco - turc dans des eaux disputées	6
<i>La Mavi Vatan : émergence d'une stratégie de la domination maritime turque</i>	10
La Méditerranée orientale perméable à l'évolution du contexte international, le retour de la détente ?	16
<i>Le divorce « inattendu » entre les États-Unis et la Grèce : le ralentissement des tensions énergétiques en Méditerranée orientale</i>	16
<i>Les conséquences géopolitiques de la guerre russo-ukrainienne en Méditerranée orientale : vers un renouveau stratégique dans la zone</i>	21
BIBLIOGRAPHIE	25

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, la Turquie s'est positionnée comme un acteur stratégique de premier plan dans de nombreux dossiers. Deux analystes au sein du think tank américain Atlantic Council présentent la Turquie comme un « État voyou »¹ pour ses interventions notamment en Syrie, en Libye, au Haut-Karabakh et lui reprochent de provoquer les tensions en Méditerranée orientale au mépris du droit international de la mer en menaçant Chypre. Didier Billion considère que « les Turcs ne sont plus centrés sur les relations avec les puissances occidentales »².

La découverte des réserves d'hydrocarbures dans cette région en 2010 a incité les États riverains à déterminer immédiatement leurs zones maritimes afin d'exploiter les ressources. En effet, l'Institut d'études géologiques des États-Unis estime qu'il existe des réserves d'hydrocarbures équivalant à 11,5 milliards de barils de pétrole et de 345 milliards de mètres cube de gaz naturel³. Ces réserves permettraient de subvenir aux besoins énergétiques de l'Union européenne pendant trente ans⁴. C'est entre autres pour cela que la communauté internationale a assisté à l'escalade des tensions entre la Grèce et la Turquie au sujet de la délimitation des espaces en Méditerranée orientale pendant l'été 2020. Les États-Unis et l'Union européenne se sont impliqués directement dans la crise.

La présente étude est articulée autour de la question de savoir en quoi la découverte des ressources d'hydrocarbures en Méditerranée orientale est-elle révélatrice de la volonté de la Turquie de s'imposer dans les relations internationales en tant que puissance « globale » ?

¹ Burrows, M., et Manning, R.-A. « The top ten risks and opportunities for 2021 » [En ligne], *Atlantic Council*, 16.12.2020. Disponible sur : <<https://www.atlanticcouncil.org/blogs/new-atlanticist/the-top-ten-risks-and-opportunities-for-2021/>> (Consulté le 15.03.2022).

² Entretien avec Didier Billion (14.02.2022).

³ Schenk, C.-J., *et al.*, « Assessment of undiscovered oil and gas resources of the Levant Basin Province, Eastern Mediterranean: U.S. Geological Survey Fact Sheet 2010-3014 » [En Ligne]. 2010, 4p. Disponible sur : <<https://pubs.usgs.gov/fs/2010/3014/>> (Consulté le 15.03.2022) ; Kirschbaum, M.-A., *et al.* « U.S. Geological Survey Assessment of Undiscovered Oil and Gas Resources of the Nile Delta Basin Province, Eastern Mediterranean reports » [En Ligne]. 2010, 4p. Disponible sur : <<https://pubs.er.usgs.gov/publication/fs20103027>> (Consulté le 15.03.2022).

⁴ Yayıcı, C., *Doğu Akdeniz'in paylaşım mücadelesi ve Türkiye* [La Turquie et la lutte pour la partage de la Méditerranée orientale], Istanbul: Kırmızı Kedi Yayınevi, 2020, p. 15.

Les amiraux de la Marine turque, notamment Cem Gürdeniz et Cihat Yaycı, ont compris l'importance de la Méditerranée orientale. La théorie de la *Mavi Vatan* ou la « Patrie bleue » est donc née de la nécessité d'avoir une stratégie profonde pour défendre les droits maritimes de la Turquie et contrôler les voies de passages importants en Méditerranée orientale. Plus précisément, la Méditerranée orientale est un passage maritime entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie. Elle permet d'une part d'accéder à l'Arabie et au Golfe persique via le canal de Suez et, d'autre part, l'île de Chypre est un point de contrôle et de passage⁵. Pour la Turquie, le contrôle des voies énergétiques et les gains économiques des ressources d'hydrocarbures en Méditerranée orientale sont nécessaires pour devenir un acteur global dans les relations internationales.

Malgré que la Turquie ait été qualifiée de « provocatrice » en Méditerranée orientale par une partie de la communauté internationale, la guerre en Ukraine semble bousculer les équilibres. Bien plus qu'avant, c'est l'énergie qui est au centre des relations entre les États. La Turquie redevient un acteur géopolitique clef du fait que le projet *EastMed* soit « caduque »⁶ en conséquence du départ américain et du besoin de libération énergétique de l'Union européenne vis-à-vis de la Russie. En ce sens, la multiplication des visites diplomatiques à Ankara pendant le mois de mars 2022, le recul du Président turc et enfin l'appel téléphonique qui eut lieu entre les présidents Biden et Erdoğan se sont traduits par la volonté d'une nouvelle alliance énergétique en Méditerranée orientale.

Dans un premier temps, il conviendra de porter une attention particulière aux prémices de la crise afin d'analyser les nouveaux enjeux à l'égard des événements qualifiés de *game changer* qui impactent les relations entre les États en Méditerranée orientale.

⁵ Entretien avec Aurélien Denizeau (01.03.2022).

⁶ Entretien avec Cihat Yaycı (02.02.2022).

I. La genèse des divergences en Méditerranée orientale autour des ambitions énergétiques

Suite à la découverte des réserves d'hydrocarbures en Méditerranée orientale, cette dernière est progressivement devenue une zone de rivalités. Les différends en lien avec le partage des ressources qui s'y trouvent sont principalement caractérisés par les rivalités gréco-turques en mer Égée liées à la détermination de leurs frontières. Le fait que les îles égéennes soient parsemées complique davantage le partage. Ainsi, le conflit s'étend à la Méditerranée orientale. Les divergences entre la Grèce et la Turquie sur la situation politique de l'île de Chypre amoindrissent les chances d'un compromis en faveur de la délimitation du plateau continental et de la zone économique exclusive en Méditerranée orientale.

Avec le rejet du plan Annan et l'adhésion de Chypre à l'Union européenne en 2004, l'action de la Turquie en Méditerranée orientale s'en est retrouvée limitée. Cette situation a incité la Turquie à développer une vision stratégique afin de protéger ses intérêts maritimes et ceux des Chypriotes turcs en Méditerranée orientale. De cette manière, la doctrine turque de la *Mavi Vatan* est née dès l'année 2006 et prévoit que la Turquie devrait devenir une puissance maritime à condition qu'elle parvienne à contrôler cette zone de la Méditerranée.

Le bras de fer historique gréco-turc dans des eaux disputées

De prime abord, les divergences sur le partage des eaux entre la Grèce et la Turquie proviennent de l'exercice de leur souveraineté respective en mer Égée. Cette dernière est une mer étroite dont les eaux territoriales grecques couvrent 43,5% de l'espace, tandis que les eaux territoriales turques en couvrent 7,5%⁷. Les contentieux historiques y ont débuté dès le début des années 1930 avec l'intention de la Grèce d'étendre ses eaux territoriales de 3 milles à 12 milles marins. Par « eaux territoriales », il convient de comprendre un espace maritime d'une largeur maximale de 12 milles marins à compter des lignes de base dont l'État côtier est

⁷ Ortolland, D. et Pirat, J.-P. (dir.), *Atlas géopolitique des espaces maritimes: frontières, énergie, transports, piraterie, pêche et environnement première cartographie exhaustive du plateau continental*, Paris: Éd. Technip, 2010, p.79.

souverain⁸ en vertu de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) ou de la Convention de Montego Bay de 1982. Or, lorsque le traité de Lausanne⁹ a été signé en 1923, les eaux territoriales des deux pays étaient à 3 milles marins dans la mer Égée. La Grèce a décidé de les augmenter à 6 milles marins en 1936. La Turquie a ensuite déclaré ses eaux territoriales à 6 milles marins en 1964. Selon la Grèce, une extension de ses eaux territoriales à 12 milles marins est conforme à la Convention de Montego Bay de 1982. La Turquie estime toutefois que le droit de porter la limite des eaux territoriales jusqu'à 12 milles marins entraîne un déséquilibre en mer Égée. Si les deux pays élargissent leurs eaux territoriales à 12 milles marins, la Grèce exercerait sa souveraineté dans 71,5 % de la mer Égée alors que la Turquie l'exercerait dans 8,7% de la zone¹⁰. L'extension des eaux territoriales grecques à 12 milles marins constitue un *casus belli*¹¹ pour la Turquie.

En mer Égée on dénombre environ 3000 îles, îlots et rochers de taille variable¹². Le désaccord sur le pays auquel appartiennent ces îles, îlots et rochers qui se situent à proximité des côtes turques complique encore la détermination des frontières dans cette mer. Il convient de relever que la militarisation des 14 îles principales grecques¹³ en mer Égée - Méridionale (celle-ci a été interdite par les traités de Lausanne en 1923 et de Paris en 1947) est souvent critiquée par le gouvernement turc. Pour la Turquie, la militarisation de ces îles représente un important problème de sécurité. L'île de Castellorizo¹⁴ est située à moins de 2 milles marins de la Turquie. La Grèce voit la Turquie comme une menace et invoque que la militarisation de ces 14 îles est légitime, eu égard à l'intervention militaire de la Turquie sur l'île de Chypre en 1974. Ainsi, toute la difficulté de la délimitation de la zone économique exclusive entre la Grèce et la

⁸ Debard, T. et Guinchard, S. (dir.), « La mer territoriale », *Lexique des termes juridiques*, 26e éd., 2018-2019, Paris: Dalloz, 2018, p.686.

⁹ Traité de paix signé le 24 juillet 1923 qui précise les frontières de la Turquie après la Première Guerre mondiale.

¹⁰ Ortolland, D. et Pirat, J.-P., *op.cit.*, p.79.

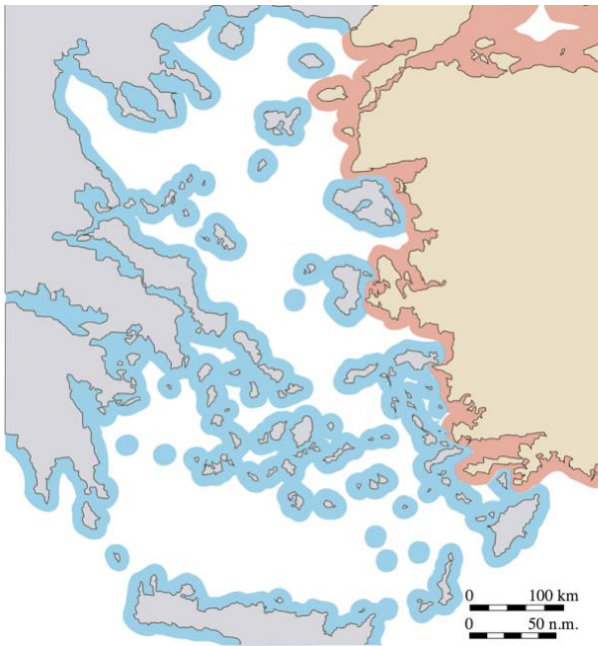
¹¹ Acte qui peut causer la guerre.

¹² Ortolland, D. et Pirat, J.-P., *op.cit.*, p.79.

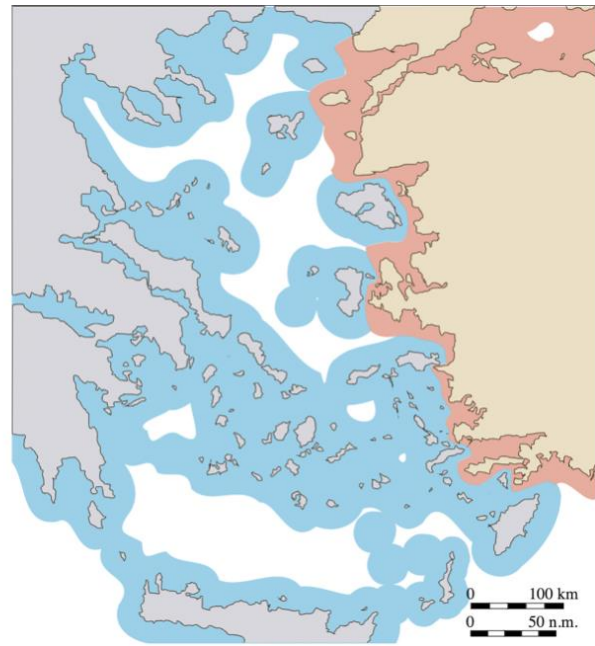
¹³ Selon le Traité de Lausanne de 1923, la Turquie a cédé la souveraineté des 14 îles principales de l'Égée-Méridionale à l'Italie. Ces îles sont : Stampalia (Astropalia), Rhodes (Rhodos), Calki (Kharki), Scarpanto, Casos, (Casso), Piscopis (Tilos), Misiros (Nisyros), Calimnos (Kalymnos), Leros, Patmos, Lipsos (Lipso), Simi (Symi), Cos (Kos) et Castellorizo. Elles sont devenues grecques avec le Traité de Paris de 1947 sous la condition de leur démilitarisation.

¹⁴ Meis en turc.

Turquie en Méditerranée orientale relève de la localisation géographique de l'île de Castellorizo et de la situation politique à Chypre.



Le plateau continental grec à 6 milles marins en Mer Égée



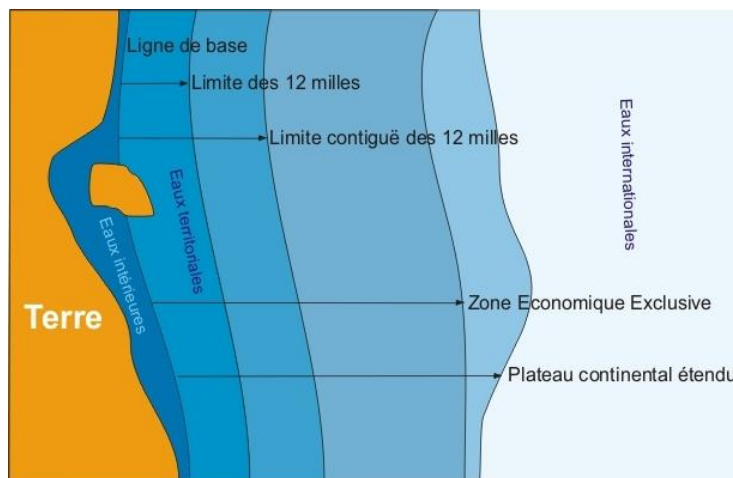
Le plateau continental grec à 12 milles marins en Mer Égée

Source : Wikipedia, « Aegean Dispute » [En ligne], s. d. Disponible sur : https://en.wikipedia.org/wiki/Aegean_dispute, (Consulté le 10.07.2022).

Les découvertes récentes d'hydrocarbures *offshore* ont conduit à l'escalade des tensions entre les deux alliés de l'OTAN. En août 2020, le collision de deux navires de guerre turc et grec¹⁵ a démontré que la question des ressources pouvait provoquer une grave crise militaire. Chacune des parties entend imposer une délimitation des espaces maritimes selon ses intérêts nationaux en appliquant le régime qui lui l'avantage. La Grèce considère que chacune de ses îles en Méditerranée orientale permet d'étendre son plateau continental et sa zone économique exclusive en vertu de la Convention de Montego Bay. Or, la Turquie est un des rares pays qui n'a pas signé la Convention en raison de la situation géographique particulière. Le gouvernement turc considère alors que la Convention de Montego Bay ne peut pas être appliquée et demande que soit appliqué un régime spécial déterminé par un accord bilatéral.

¹⁵ Kambas, M. et Gumrukcu, T., « Greek, Turkish warships in “mini collision” Ankara calls provocative » [En ligne], *Reuters*, 14 août 2020. Disponible sur : <https://www.reuters.com/article/us-greece-turkey-warships-idUSKCN25A161> (Consulté le 19.03.2022).

Dans son article 76, la Convention de Montego Bay définit le plateau continental d'un État côtier comme un droit souverain qui peut s'étendre « jusqu'au rebord externe de la marge continentale, ou jusqu'à 200 milles marins des lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur de la mer territoriale, lorsque le rebord externe de la marge continentale se trouve à une distance inférieure »¹⁶. Cependant, son article 83 énonce que la délimitation du plateau continental est soumise à un régime par voie d'accord « conformément au droit international » si « les côtes sont adjacentes ou se font face » entre États. En l'espèce, la Grèce et la Turquie sont deux États qui se font face en mer Égée.



Source : « Sur quelles zones le droit maritime permet-il l'exploitation des ressources de la pêche ? » (s.d.)

[Photo]. Disponible sur :

<https://wwz.ifremer.fr/peche/Le-monde-de-la-peche/La-peche/ou/Zones-juridiques> (Consulté

Par ailleurs, la Grèce estime que ses îles « ont pleinement droit à un plateau continental et à une ZEE, comme tout autre territoire terrestre »¹⁷ en se référant au deuxième paragraphe de l'article 121 de la Convention¹⁸ qui permettrait une telle application des hypothèses grecques. La Turquie estime que cette hypothèse est expansionniste et met en avant que ces îles se situent sur le plateau continental turc. Il convient dès lors d'analyser la recevabilité de chacune de ces positions.

¹⁶ Article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer [En ligne]. Disponible sur : https://www.un.org/depts/los/convention_agreements/texts/unclos/unclos_f.pdf (Consulté le 24.02.2022).

¹⁷ Ministère des Affaires étrangères du gouvernement de la République hellénique, « Exposé du ministre des Affaires étrangères Nikos Dendias sur "l'application de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer : la mer Égée et la Méditerranée orientale comme étude de cas" à l'Institut norvégien NUPI » [En ligne], 16.02.2022 <<https://www.mfa.gr/fr/actualite/discours/expose-du-ministre-des-affaires-etrangeres-nikos-dendias-sur-lapplication-de-la-convention-des-nations-unies-sur-le-droit-de-la-mer-la-mer-egée-et-la-mediterranée-orientale-comme-etude-de-cas-linstitut-norvegien-nupi-oslo-16022022.html>> (Consulté le 24.02.2022).

¹⁸ Sous réserve du paragraphe 3, la mer territoriale, la zone contiguë, la zone économique exclusive et le plateau continental d'une île sont délimités conformément aux dispositions de la Convention applicables aux autres territoires terrestres.

En vertu de l'article 57 de la CNUDM, la ZEE équivaut à un espace maritime qui commence à partir des lignes de base et qui s'étend jusqu'à 200 milles marins. Cette zone permet aux États d'explorer les fonds marins et d'exploiter des ressources naturelles. La Convention prévoit que la délimitation doit intervenir par voie d'accord, conformément au droit international, afin d'aboutir à une solution équitable. En outre, la Grèce défend la méthode de délimitation sur la base du principe de l'équidistance¹⁹. Cela signifie que le plateau continental de l'île Castellorizo, qui a 9 km² de superficie, peut s'étendre à 200 milles marins.

La Turquie refuse fermement l'hypothèse grecque et estime que la délimitation met en avant le principe de la proportionnalité. Le gouvernement turc prend l'exemple de la décision de la Cour internationale de Justice de 1977 sur la délimitation du plateau continental des îles de la Manche entre la France et le Royaume-Uni. Selon la Cour, la délimitation des espaces maritimes est soumise aux « principes équitables »²⁰ entre les États et « ce sont les circonstances géographiques qui déterminent, en premier lieu, s'il convient, dans certains cas, de recourir à la méthode de l'équidistance ou à toute autre méthode de délimitation ». La Turquie ayant la plus longue côte de la Méditerranée orientale, elle sollicite par conséquent une délimitation respectueuse du principe de l'équité.

La Mavi Vatan : émergence d'une stratégie de la domination maritime turque

L'impact politique et la valeur économique des découvertes des ressources en hydrocarbures en Méditerranée orientale ont accéléré la volonté des États côtiers de délimiter leurs espaces maritimes. Depuis le début des années 2000, Chypre suit une politique active concernant la délimitation des espaces maritimes. En ce sens, elle a conclu des accords de délimitation avec l'Égypte en 2003²¹, avec le Liban (accord non ratifié par ce dernier) en 2007

¹⁹ Ministère des Affaires étrangères du gouvernement de la République hellénique, « Différend gréco-turc portant sur la délimitation du plateau continental » [En ligne], s. d. Disponible sur : <https://www.mfa.gr/fr/les-relations-greco-turques/dossiers-thematiques/delimitation-du-plateau-continental.html> (Consulté le 24.02.2022).

²⁰ Nations Unies, « Affaire de la délimitation du plateau continental (Royaume-Uni c. France) » [En ligne], XVIII Recueil des sentences arbitrales (C.I.J. 1977), p.130. Disponible sur : <https://legal.un.org/riaa/cases/vol_XVIII/3-413.pdf> (Consulté le 25.02.2022).

²¹ Nations Unies, « Dépôt par la République de Chypre d'une carte marine et d'une liste des coordonnées géographiques des points en vertu du paragraphe 2 de l'article 75 de la Convention » [En ligne], Pub. L. No. M.Z.N. 47. 2004. LOS (Notification Zone Maritime) (2004). Disponible sur : <https://www.un.org/depts/los/LEGISLATIONANDTREATIES/PDFFILES/mzn_s/mzn47.pdf> (Consulté le 13.02.2022).

et avec Israël en 2010²². En outre, il est connu que le gouvernement chypriote cherche à parvenir à un accord avec la Libye²³.

Par ailleurs, une étude publiée en 2004 sur l'élargissement des frontières maritimes de l'Union européenne²⁴ par les chercheurs de l'Université de Séville définit une carte de délimitation des espaces maritimes, connue sous le nom de « la Carte de Séville » qui valide les hypothèses de la Grèce ainsi que de Chypre en Méditerranée orientale, tout en accordant à la Turquie un espace maritime très étroit. Aurélien Denizeau, docteur en sciences politiques et relations internationales, estime que « la Turquie se considère comme une puissance émergente et désormais une puissance régionale qui a des aspirations à devenir à une puissance globale. Elle a donc compris qu'afin de ne pas se retrouver encerclée dans son espace maritime, il fallait contrôler la Méditerranée orientale. »²⁵

En conséquence, une stratégie de contrôle par la Turquie - la *Mavi Vatan* ou « la Patrie Bleue » - est élaborée par les amiraux, en particulier par le vice-amiral en retraite Cem Gürdeniz et le contre-amiral Cihat Yaycı, qui consiste en premier lieu à rejeter les revendications de la Grèce et de Chypre et à défendre en second lieu les droits maritimes de la Turquie en mer Égée, en mer Noire et enfin en Méditerranée orientale.

La « Patrie bleue » a été prononcée pour la première fois en 2006 par Cem Gürdeniz dans un symposium de « mer Noire et sécurité en mer »²⁶ organisé par la Marine turque à Ankara. Selon les amiraux, il faut déterminer les ZEE de la Turquie « dans ces espaces maritimes soit en appliquant la règle de l'équidistance entre les côtes, soit par le biais d'accords bilatéraux à signer »²⁷. Ces travaux sont repris par le contre-amiral Cihat Yaycı, qui justifie les termes

²² Bureau des affaires juridiques des Nations Unies, « Accord entre le Gouvernement de l'État d'Israël et le Gouvernement de la République de Chypre sur la délimitation de la zone économique exclusive (avec annexes) », Pub. L. No. 48387 (2010). Disponible sur : <<https://www.un-ilibrary.org/content/books/9789210565752s002-c002/read>> (Consulté le 19.03.2022).

²³ Başeren, S.-H., « Doğu Akdeniz'de Gerilim » [Tensions en Méditerranée orientale] [En ligne]. *Tudav*. Disponible sur : <<https://tudav.org/calismalar/deniz-alanlari/munhasir-ekonomik-bolge/dogu-akdeniz-serhat-h-baseren/>> (Consulté le 13.02.2022).

²⁴ Suárez de Vivero, J.-L., Mateos, J.-R., « Maritime Europe and EU enlargement. A geopolitical perspective » [En ligne]. *Marine Policy*, Volume 30, Issue 2, 2006, p.167-172. Disponible sur : <<https://www.sciencedirect.com.gorgone.univ-toulouse.fr/science/article/pii/S0308597X04001071>> (Consulté le 28.02.2022).

²⁵ Entretien avec Aurélien Denizeau (01.03.2022).

²⁶ *Karadeniz ve Deniz Güvenliği*.

²⁷ Moyeuve, P., « "Néo-ottomanisme" et crise en Méditerranée orientale : analyse d'une incompatibilité » [En ligne]. *IRIS*, Novembre 2020, p.21. Disponible sur : <<https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2020/12/Obs-Turquie-PMoyeuve-novembre-2020.pdf>> (Consulté le 19.03.2022).

stratégiques et juridiques de cette détermination des ZEE de la Turquie avec ses voisins en Méditerranée orientale. Dans ses ouvrages, l'Amiral Yaycı présente une carte de *Mavi Vatan* dans laquelle il prévoit un territoire maritime de 462 000 km² à la Turquie. Enfin, la doctrine mentionne également l'objectif de défendre les droits maritimes de la République turque de Chypre-Nord (RTCN), auto-proclamée le 15 novembre 1983 et reconnue seulement par la Turquie.



Source : « Mavi Vatan », (s. d.) [Photo] in Yaycı, C., *Libya Türkiye'nin Denizden Komşusudur* [La Libye est voisine de la Turquie de la mer], Ankara: ASAM, 2020, p.1.

En outre, cette doctrine n'a pas été construite autour de l'idée d'exploiter les ressources des mers. La Turquie aspire également à contrôler les voies de passages qui font transiter vers l'Europe²⁸. Les amiraux se sont inspirés de la théorie du grand amiral ottoman Barbaros Pacha selon laquelle « celui qui contrôle les mers, contrôle le monde »²⁹. Aurélien Denizeau estime que « si la Turquie contrôlait la Méditerranée orientale, elle contrôlerait les voies de passage entre l'Afrique, l'Asie et l'Europe, d'où l'intérêt de la Turquie dans cette région »³⁰. Cihat Yaycı montre l'importance des mers en expliquant que « dans leur histoire, lorsque les turcs se

²⁸ Denizeau, A., « Mavi Vatan, la "Patrie bleue" : Origines, influence et limites d'une doctrine ambitieuse pour la Turquie », *Études de l'Ifri*, Ifri, avril 2021, p.13.

²⁹ Yaycı, C., *op.cit.*, 2020 (a), p.18.

³⁰ Entretien avec Aurélien Denizeau (01.03.2022).

sont éloignés de la mer, ils se sont affaiblis »³¹. La « Patrie Bleue » s'oppose ainsi aux revendications de la Grèce et de Chypre telles que mentionnées dans la « Carte de Séville ». Cette dernière ne reconnaît à la Turquie qu'un espace maritime de 41 000 km²³² qui est un très petit espace pour la Turquie en comparaison avec sa superficie. Cihat Yaycı estime qu' « il ne serait pas possible que les pays côtiers revendiquent 200 milles marins d'espace maritime dans une zone maritime inférieure à 400 milles marins dont la Méditerranée orientale »³³. Selon lui, la Turquie a un droit de 186 000 km² en Méditerranée orientale³⁴. Les amiraux expliquent que la Convention de Montego Bay ne peut être imposée à la Turquie parce qu'elle n'en est pas signataire.



Source: « US Embassy in Turkey: 'Seville map' has no legal basis » (s.d.) [Photo]. Disponible sur :

<https://www.trtworld.com/turkey/us-embassy-in-turkey-seville-map-has-no-legal-basis-39940>

(Consulté le 24.03.2022).

Les concepteurs de la *Mavi Vatan* arguent la résurrection de la *Megali Idea*³⁵. En effet, l'Amiral Yaycı émet l'hypothèse de la constitution d'une *Megali Idea* en ce qui concerne la volonté grecque de reconstruire un nouvel empire après la perte de Constantinople³⁶. Sur la carte de *Megali Idea*³⁷, préparée par l'écrivain grec Rigas Féréos, une grande partie des Balkans, plus de la majorité de l'Anatolie, les îles égéennes, la Crète, Rhodes, Chypre, la Thrace et Istanbul sont apparus comme les territoires grecs³⁸. Cihat Yaycı mentionne que la Grèce vise un accord

³¹ Entretien avec Cihat Yaycı (02.02.2022).

³² Yaycı, C., *Libya Türkiye'nin Denizden Komşusudur* [La Libye est voisine de la Turquie de la mer], Ankara: ASAM, 2020, p.130.

³³ Yaycı, C., *op.cit.*, 2020 (a), p.145.

³⁴ *Ibidem*, p.151.

³⁵ Denizeau, A., *op.cit.*, p.12.

³⁶ Yaycı, C., *Yunanistan talepleri (Ege sorunları): soru ve cevaplarla*, [Les demandes de la Grèce (problèmes Égéens) avec questions et réponses] Türk Tarih Kurumu Yayınları, Ankara: Türk Tarih Kurumu, 2020, p.5.

³⁷ *Ibidem*, p.6.

³⁸ *Id.*, p.6

de la délimitation des espaces maritimes avec Chypre, l'Égypte et la Libye en acceptant ses frontières maritimes à partir des îles du Dodécanèse³⁹. Il rajoute qu'un accord éventuel entre la Grèce et Chypre ou la Grèce et l'Égypte serait le pire scénario pour les intérêts nationaux turcs⁴⁰ puisqu'il enfermerait la Turquie. Dans ce contexte, à partir de 2009, l'Amiral Yaycı met en avant dans ses ouvrages l'importance « vitale » d'un accord de la délimitation des frontières maritimes entre la Turquie et la Libye. Selon lui, cet accord serait un bouclier⁴¹ contre un axe Grèce-Chypre-Égypte. Il rajoute qu'une alliance turco-libyenne en Méditerranée orientale serait le pire scénario pour la Grèce car cela va empêcher le rattachement de Chypre à la Grèce⁴² par la mer.

La signature d'un tel accord de délimitation entre la Libye et la Turquie est vite devenue une priorité au sein du gouvernement turc. Le président Erdoğan a reconnu l'importance géopolitique de la Libye et a exprimé sa détermination, alors qu'il était premier ministre, devant Mouammar Kadhafi, pendant son voyage en Libye en 2010⁴³. Le 27 novembre 2019, la Turquie a conclu un accord maritime avec le gouvernement d'union nationale libyen de Fayez el-Sarraj qui fixe les frontières maritimes entre les deux pays⁴⁴. L'accord a été enregistré par les Nations unies le 30 septembre 2020 conformément à l'article 102 de la Charte des Nations unies.

³⁹ Yaycı, C., *op.cit.*, 2020 (a), p.48.

⁴⁰ Yaycı, C., *op.cit.*, 2020 (b), p.37.

⁴¹ *Idem.*, p.39.

⁴² L'idée de l'Enosis.

⁴³ Türkiye Cumhuriyeti İletişim Başkanlığı [La Présidence de Communication de la République de Turquie], « Cumhurbaşkanı Erdoğan: "Libya Anlaşması ile Türkiye, uluslararası hukuktan kaynaklanan hakların korumadaki kararlılığını dünya kamuoyu nezdinde açıkça göstermiştir" » [Président Erdoğan : « Avec l'Accord libyen, la Turquie a clairement démontré sa détermination à protéger ses droits découlant du droit international aux yeux du public mondial »] [En ligne], 9 décembre 2019. Disponible sur : <<https://www.iletisim.gov.tr/turkce/Haberler/detay/cumhurbaskani-erdogan-libya-anlasmasi-ile-turkiye-uluslararasi-hukuktan-kaynaklanan-haklarini-korumaktaki-kararligini-dunya-kamuoyu-nezdinde-acikca-gostermistir>> (Consulté le 05.03.2022).

⁴⁴ Ligne E-F.



Source : « Türk-Yunan ilişkilerini Libya ile imzalanan deniz yetki alanı mutabakatı nasıl etkiler? » [Comment l'accord de la délimitation maritime signé avec la Libye affecte-t-il les relations turco-grecques ?], (s.d.) [Photo], Euronews, Disponible sur : <<https://tr.euronews.com/2020/01/30/dogu-akdeniz-yeni-denklemlibya-deniz-yetki-alani-mutabakat-turk-yunan-iliskileri-ne-olur>> (Consulté le 24.03.2022).

Ainsi, la concrétisation de la signature de l'accord turco-libyen démontre à quel point la Libye joue un rôle clef pour la réalisation de la *Mavi Vatan*. En réaction, la Grèce condamna le mémorandum et déclara l'ambassadeur libyen *persona non grata* le 6 décembre 2019. À ce titre, Didier Billion estime que « le Président Erdoğan s'est imposé en Libye »⁴⁵. L'accord a contrarié de nombreux États et groupes d'États tels que les États-Unis, l'Union européenne (surtout la France), l'Égypte et enfin Israël. Le gouvernement turc a réitéré qu'il est prêt à utiliser ses moyens diplomatiques, militaires et économiques face à la coalition formée par Chypre, la Grèce, l'Égypte et Israël en Méditerranée orientale. Ces derniers sont liés par le projet de gazoduc *EastMed*. La Turquie est devenue « une concurrente à battre »⁴⁶ pour les pays riverains mais aussi pour d'autres puissances qui ont des ambitions en Méditerranée orientale. Néanmoins, les tensions semblaient s'estomper face au changement du positionnement américain en Méditerranée orientale et au conflit militaire russo-ukrainien, mais cette accalmie fut de courte durée.

⁴⁵ Entretien avec Didier Billion (14.02.2022).

⁴⁶ *Idem*.

II. La Méditerranée orientale perméable à l'évolution du contexte international

On observe une émergence des alliances parmi les États riverains avec la découverte des ressources hydrocarbures *offshore* en Méditerranée orientale et ce afin d'être en première ligne pour l'exploitation de ces ressources. Le gazoduc *EastMed* est le fruit de l'union de Chypre, de l'Égypte, de la Grèce et enfin d'Israël afin de porter les gisements gaziers de la Méditerranée orientale à l'Europe. Si le projet semblait être un succès, le retrait du soutien des États-Unis en raison des coûts économiques et des impacts écologiques en janvier 2022 a torpillé le gazoduc EastMed.

Enfin, en tenant compte de la dépendance énergétique en gaz de nombreux pays à la Russie, dont la Turquie, il serait fortement possible que l'importance stratégique de la Méditerranée orientale s'accroisse avec la guerre en Ukraine.

Le divorce « inattendu » entre les États-Unis et la Grèce : le ralentissement des tensions énergétiques en Méditerranée orientale

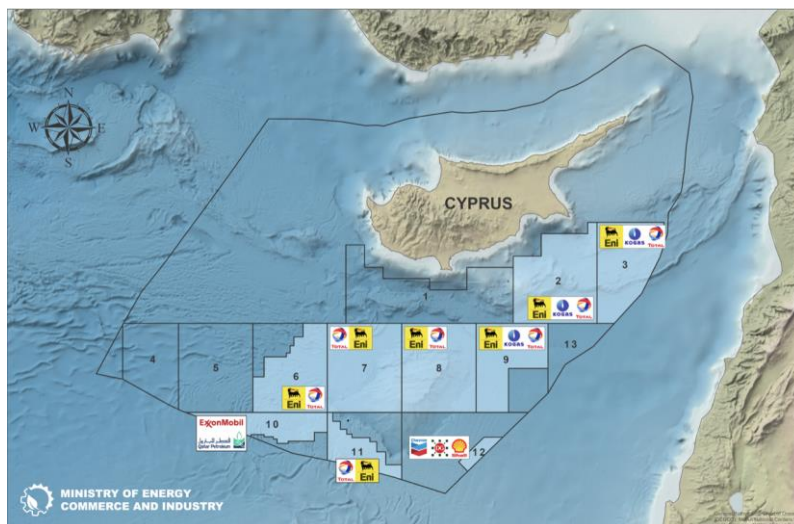
L'existence des ressources en hydrocarbures en Méditerranée orientale est apparue comme un instrument qui réunit les pays riverains mais aussi qui inclut les autres puissances comme les États-Unis et la France. La Turquie s'est alors retrouvée face à une alliance formée par Chypre, l'Égypte, la Grèce et Israël soutenue par les puissances occidentales.

En ce sens, l'île de Chypre est apparue comme le centre de tensions et d'enjeux stratégiques dans le partage des ressources en Méditerranée orientale. De prime abord, dans son livre, l'Amiral Cihat Yaycı désigne Chypre comme « l'île la plus importante de la Méditerranée en termes géopolitiques et géostratégiques »⁴⁷. Il la présente comme un « porte-avion »⁴⁸ qui offre un accès facile au Moyen-Orient. Chypre a adhéré à l'Union européenne en 2004 à la suite de l'échec du plan Annan qui visait à réunir les deux communautés de l'île sous une fédération.

⁴⁷ Denizeau, A., *op.cit.*, p.13.

⁴⁸ Yaycı, C., *op.cit.*, 2020 (a), p.20.

Les autorités chypriotes ont très vite pris conscience de leur importance stratégique en Méditerranée et ont alors multiplié les accords de délimitation avec les pays voisins. Le gouvernement chypriote grec faisait part, le 2 avril 2004, de sa zone économique exclusive. En outre, Chypre a déclaré le 26 janvier 2007 13 blocs pour prospecter, exploiter et extraire des hydrocarbures en Méditerranée orientale⁴⁹. Par cette déclaration, Chypre a invité les sociétés d'hydrocarbures à découvrir les réserves dans son espace maritime. Par conséquent, l'attractivité économique attira l'attention des autres puissances. La répartition des blocs chypriotes entre les sociétés d'hydrocarbures telles qu'Exxon Mobile, Noble, Total, BG, Delek et ENI implique directement d'autres États extra-périphériques tels que les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'Italie dans le conflit de la délimitation des frontières maritimes en Méditerranée orientale. Ainsi, accepter la ZEE de Chypre signifie pour la Turquie de se retrouver encerclée⁵⁰ alors qu'elle aspire à devenir un fournisseur alternatif d'hydrocarbures par le biais de la Méditerranée orientale.



Source : « Offshore Exploration and Exploitation Licenses REPUBLIC OF CYPRUS » (s.d.) [Photo]. Disponible sur : http://www.meci.gov.cy/MECI/hydrocarbon.nsf/page16_en/page16_en?OpenDocument (Consulté le 24.03.2022).

Cependant, l'axe Chypre-Grèce bénéficie de l'éloignement de la Turquie en conséquence des questions politiques avec l'Égypte et Israël. En effet, le soutien direct du Président Erdoğan aux frères musulmans égyptiens et la position de l'ex Premier ministre israélien Netanyahu vis-à-vis de la Palestine empêchait la Turquie d'entretenir des bonnes relations avec ces deux

⁴⁹ JO de l'Union européenne, « Avis du gouvernement de la République de Chypre en application de la directive 94/22/CE du Parlement européen et du Conseil sur les conditions d'octroi et d'exercice des autorisations de prospecter, d'exploiter et d'extraire des hydrocarbures », Pub. L. No. (2007/C 100/10) (2007). Disponible sur : [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52007XX0504\(02\)&from=EN](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52007XX0504(02)&from=EN) (Consulté le 19.03.2022).

⁵⁰ Denizeau, A., *op.cit.*, p.13.

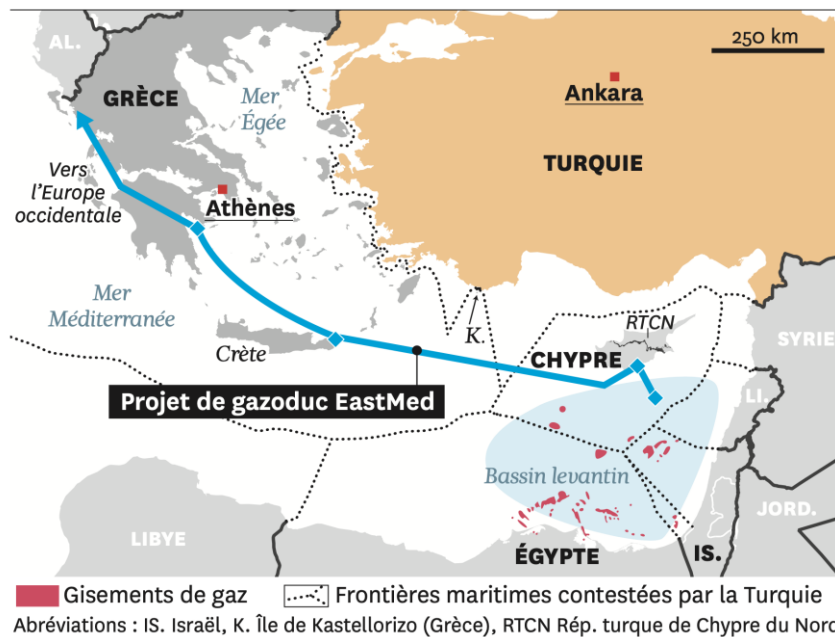
puissances de la Méditerranée orientale. Dans ce contexte, la Turquie a été exclue de l'« alliance gazière » entre Chypre, l'Égypte, la Grèce et Israël. Les ministres de l'Énergie de ces quatre pays se sont réunis au Caire en janvier 2019 afin de créer un Forum du gaz *EastMed* qui vise à renforcer le dialogue et la coopération entre les pays membres en vue d'exploiter les ressources en Méditerranée orientale.

Avec la création de ce Forum, le projet du Gazoduc *EastMed* a émergé en 2020 entre l'axe Chypre-Grèce-Israël dans le but d'acheminer le gaz méditerranéen vers l'Europe. Le projet réunira le gisement Leviathan (Israël) et d'Aphrodite (Chypre) avec les pays européens via la Grèce et puis l'Italie par un gazoduc sous-marin. Son objectif est de réduire la dépendance énergétique du continent européen vis-à-vis du gaz russe en créant un nouveau marché. Ainsi, les tentatives des pays riverains en Méditerranée orientale de se réunir autour d'une alliance énergétique sont contraires aux intérêts économiques et stratégiques de la Turquie dans la région.

En ce sens, le 2 janvier 2020, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères turc Hami Aksoy a déclaré que le projet avait pour objectif d'« exclure la Turquie et la RTCN de la région »⁵¹. Il rajoute que « tout projet ne tenant pas compte des Chypriotes turcs, qui ont des droits égaux sur les ressources naturelles de l'île de Chypre, ne peut aboutir ». Selon Cihat Yaycı, les européens soutiennent le gazoduc pour des raisons économiques et stratégiques pour réduire leur dépendance énergétique à la Russie. Il désigne alors l'axe Chypre-Grèce comme « un instrument de puissances qui ont des ambitions impérialistes en Méditerranée orientale »⁵². Dans cet objectif, ils utilisent la Grèce et Chypre pour contrôler cette partie de la Méditerranée.

⁵¹ Ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie, « 2 January 2020, Statement of the Spokesperson of the Ministry of Foreign Affairs, Mr. Hami Aksoy, in Response to a Question Regarding the Signature of the Agreement on the EastMed Project » [En ligne], Disponible sur : <<https://www.mfa.gov.tr/sc -1 -eastmed-projesine-ilişkin-anlasmanin-imzalanmasi-hk-sc.en.mfa>> (Consulté le 08.03.2022).

⁵² Entretien avec Cihat Yaycı (02.02.2022).



Source: GÖĞÜŞ, « Ankara doit profiter des déboires grecs » (s. d.) [Photo] in *Courrier international*, n°1633 du 17 février au 23 février 2022, p.20.

Ainsi, une diplomatie de *gun boat* (la diplomatie de la canonnière) a émergée pendant l'année 2020 en Méditerranée orientale. Le 8 janvier 2020, les ministres des Affaires étrangères de Chypre, de l'Égypte, de la France et de la Grèce ont déclaré le mémorandum d'entente turco-libyen de novembre 2019 comme étant « incompatible avec le droit de la mer » et que celui-ci « ne peut par conséquent produire aucun effet juridique »⁵³. Emmanuel Macron annonçait que la France et la Grèce allaient renforcer leur « partenariat stratégique de sécurité » tout en condamnant les provocations de la Turquie en Méditerranée orientale⁵⁴. Le 10 juin 2020, les relations franco-turques se sont tendues de nouveau à la suite d'un grave incident militaire. La frégate française *Courbet* effectuait une mission de l'OTAN dans le cadre du contrôle de l'embargo sur les armes en Libye et voulait inspecter un navire de cargo turc au large des côtes libyennes. Selon la France, la frégate turque est alors intervenue et a « illuminé » (une manœuvre avant le tir) la frégate *Courbet*. La France a condamné la Turquie pour son

⁵³ Vie publique, « Communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères de l'Égypte, de la France, de Chypre et de la Grèce sur la situation en Méditerranée orientale et l'action de la Turquie, le 8 janvier 2020 » [En ligne], s.d. Disponible sur : <<https://www.vie-publique.fr/discours/272709-ministere-de-leurope-et-des-affaires-etrangeres-08012020-turquie>> (Consulté le 08.03.2022).

⁵⁴ Lagneau, L., « La coopération militaire entre la France et la Grèce va entrer dans une "nouvelle ère", selon Mme Parly » [En ligne], *Zone Militaire*, 24 février 2020. Disponible sur : <<http://www.opex360.com/2020/02/24/la-cooperation-militaire-entre-la-france-et-la-grece-va-entrer-dans-une-nouvelle-ere-selon-mme-parly/>> (Consulté le 09.08.2022).

« comportement agressif »⁵⁵ et s'est retirée de la mission. Pour l'Amiral Yaycı, « la confrontation entre la France et la Turquie en Méditerranée orientale est inacceptable »⁵⁶ étant donné que ce sont deux pays alliés. Ainsi, la Turquie a envoyé, le 10 août 2020, un navire de recherche sismique - l'Oruç Reis -, accompagné par des navires militaires pour effectuer des recherches gazières dans des espaces maritimes revendiqués par la Grèce. Le 19 août, une frégate turque et un bâtiment grec sont entrés en collision⁵⁷ en Méditerranée orientale.

Par ailleurs, les États-Unis se sont engagés dans une coalition contre la Turquie en approfondissant davantage leur relation avec la Grèce et Chypre. Le *Bill Menendez* du 25 juin 2019 désigne Chypre et la Grèce comme des partenaires clés pour les États-Unis et autorise 3 millions de dollars d'aide financière pour le gouvernement grec dans le cadre du programme de financement militaire étranger (FMF), de l'embargo sur les armes à Chypre et enfin prévoit l'exclusion de la Turquie du programme de F-35 (programme d'avions de combat) si cette dernière achète le système de missile russe S-400⁵⁸. Le 14 octobre 2021, la Grèce a signé un accord de coopération de défense mutuelle⁵⁹ avec les États-Unis, peu après l'accord de défense signé avec la France⁶⁰.

Toutefois, un événement va bousculer « l'alliance gazière » en janvier 2022. Les États-Unis ont annoncé qu'ils ne soutenaient plus le gazoduc *EastMed*, dans une note diplomatique transmise à Athènes, en raison de la « viabilité économique » et de l'impact écologique du projet⁶¹. Cette

⁵⁵ « Tensions en Méditerranée : Paris dénonce une manœuvre maritime turque récente "extrêmement agressive" » [En ligne], *franceinfo*, 17 juin 2020. Disponible sur : <https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/libye/tensions-en-mediterranee-paris-denonce-une-manoevre-maritime-turque-recente-extremement-agressive_4011275.html> (Consulté le 09.09.2022).

⁵⁶ Entretien avec Cihat Yaycı (02.02.2022).

⁵⁷ « Collision entre une frégate turque et un navire grec en Méditerranée orientale » [En ligne], *L'EXPRESS*, 19 août 2020. Disponible sur : <https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/collision-entre-une-fregate-turque-et-un-navire-grec-en-mediterranee-orientale_2133156.html> (Consulté le 09.09.2022).

⁵⁸ United States Senate Committee On Foreign Relations, « MENENDEZ BILL TO RESHAPE U.S. STRATEGY IN THE EASTERN MEDITERRANEAN APPROVED BY FOREIGN RELATIONS COMMITTEE » [En ligne], 25.06.2019. Disponible sur : <<https://www.foreign.senate.gov/press/ranking/release/menendez-bill-to-reshape-us-strategy-in-the-eastern-mediterranean-approved-by-foreign-relations-committee>> (Consulté le 10.03.2022).

⁵⁹ Office of the Spokesperson, « Signing of Protocol of Amendment to the Mutual Defense Cooperation Agreement with Greece » [En ligne], 14.10.2021. Disponible sur : <<https://www.state.gov/signing-of-protocol-of-amendment-to-the-mutual-defense-cooperation-agreement-with-greece/>> (Consulté le 10.03.2022).

⁶⁰ Lagneau, L., « Le Parlement grec a déjà ratifié l'accord de défense avec la France » [En ligne], *Zone Militaire*, 8 octobre 2021. Disponible sur : <<http://www.opex360.com/2021/10/08/le-parlement-grec-a-deja-ratifie-laccord-de-defense-avec-la-france/>> (Consulté le 10.03.2022).

⁶¹ Kottis, A., « Les États-Unis torpillent le gazoduc EastMed et inquiètent la Grèce » [En ligne], *Courrier international*, 12 janvier 2022. Disponible sur : <<https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/energie-les-etats-unis-torpillent-le-gazoduc-eastmed-et-inquietent-la-grece>> (Consulté le 09.09.2022).

décision unilatérale va susciter une tempête en Grèce parce que le soutien américain a une importance essentielle en vue de la concrétisation de la stratégie maritime grecque en Méditerranée orientale. En outre, le diplomate turc en retraite Hasan Göğüş indique que la préoccupation grecque n'est pas de « délivrer l'Europe de sa dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie » mais qu'elle s'explique par le fait que le projet permettait à la Grèce de « marginaliser la Turquie » afin de « faire implicitement accepter » ses prétentions en Méditerranée orientale par la communauté internationale⁶². Ainsi, le changement de la stratégie américaine en Méditerranée orientale est une conséquence de l'accroissement du déploiement militaire russe autour de l'Ukraine depuis novembre 2021.

D'autre part, le retrait américain crée une opportunité pour le Président turc de faire la paix avec ses homologues égyptien et israélien. Aurélien Denizeau estime que « la stratégie de la *Mavi Vatan* consiste à détacher l'Égypte et Israël de l'alliance avec la Grèce en faisant comprendre aux égyptiens et israéliens que le découpage proposé par la Turquie serait plus intéressant »⁶³. Aurélien Denizeau mentionne en outre que « les égyptiens et les israéliens sont prêts à abandonner, si nécessaire, la Grèce si la Turquie cesse de soutenir les frères musulmans égyptiens, ce qui a permis à un rapprochement avec l'Égypte ». Ainsi, « s'ouvre un dialogue avec les nouvelles autorités israéliennes qui sont un nouveau partenaire symbolique pour la Turquie. »⁶⁴

Les conséquences géopolitiques de la guerre russo-ukrainienne en Méditerranée orientale : vers un renouveau stratégique dans la zone

La guerre russo-ukrainienne préoccupe non seulement le bloc occidental mais inquiète directement le Président Erdoğan. La guerre entre l'Ukraine et la Russie mène la Turquie dans une impasse car cette dernière a un partenariat essentiel avec ces deux pays⁶⁵. La Turquie a une coopération privilégiée avec l'Ukraine sur l'industrie militaire de défense, notamment sur les drones militaires. La Crimée est un endroit symbolique pour les Turcs du fait de l'histoire de

⁶² Göğüş, H., « Ankara doit profiter des déboires grecs », *Courrier international*, n°1633 du 17 février au 23 février 2022, p.20.

⁶³ Entretien avec Aurélien Denizeau (01.03.2022).

⁶⁴ Entretien avec Aurélien Denizeau (01.03.2022).

⁶⁵ Entretien avec Aurélien Denizeau (01.03.2022).

l'Empire ottoman et de la population de 15% turcs de Tatar⁶⁶. Néanmoins, le rapprochement du Président turc avec son homologue russe depuis la tentative du coup d'État avorté de 2016 en Turquie a ouvert la voie d'un partenariat entre la Russie et la Turquie pour de nombreux sujets, en particulier la Syrie et la Libye. Aurélien Denizeau considère que « la Turquie et la Russie semblent accepter une forme d'entente pour gérer les crises en Méditerranée orientale, malgré que les deux pays soutenaient des camps différents »⁶⁷. Il rajoute qu'en revanche, « l'impact de cette guerre en Ukraine pourrait être une dégradation des relations russo-turques. »

Dans ce contexte, le gouvernement turc s'est retrouvé très vite sous la pression pour trouver un équilibre dans ses relations entre d'une part l'Ukraine et l'OTAN et d'autre part la Russie, en particulier avec la fermeture des détroits et l'utilisation des drones turcs Bayraktar contre l'armée russe. Dans une déclaration du 23 février 2022, le Président Erdoğan a mentionné que « la Turquie ne peut renoncer ni à la Russie ni à l'Ukraine »⁶⁸. Cette déclaration se traduit par sa volonté de jouer un rôle de médiateur entre les présidents Poutine et Zelensky. Le 28 février 2022, la Turquie a annoncé qu'elle appliquerait la Convention de Montreux de 1936 qui prévoit la fermeture des détroits du Bosphore et des Dardanelles en cas de guerre ou de menace⁶⁹. Toutefois, il est possible pour les navires de passer par les détroits si leur port d'attache se situe en mer Noire. En outre, la rencontre du 5 mars 2022 entre la Secrétaire d'État adjointe des États-Unis et le vice-ministre des Affaires étrangères à Ankara montre que la décision est un acte symbolique pour renouer la confiance entre les présidents Biden et Erdoğan⁷⁰. Or, bien que la rencontre entre les homologues ukrainiens et russes à Antalya le 10 mars 2022 ait révélé l'importance stratégique de la Turquie, le conflit semble loin d'être fini. Ainsi, Didier Billion

⁶⁶ Wikipedia, « Tatars de Crimée » [En ligne], s. d. Disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tatars_de_Crimée> (Consulté le 12.03.2022).

⁶⁷ Entretien avec Aurélien Denizeau (01.03.2022).

⁶⁸ « Erdogan : "La Turquie ne peut renoncer ni à la Russie ni à l'Ukraine" » [En ligne], *Agence Anadolu*, 23 février 2022. Disponible sur : <<https://www.aa.com.tr/fr/turquie/erdogan-la-turquie-ne-peut-renoncer-ni-a-la-russie-ni-a-lukraine-2511276>> (Consulté le 12.03.2022).

⁶⁹ « La Turquie ferme ses détroits mais refuse de couper les ponts avec Moscou » [En ligne], *Courrier internationale*, 1 mars 2021. Disponible sur : <<https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/en-demi-teinte-la-turquie-ferme-ses-detroit-mais-refuse-de-couper-les-ponts-avec>> (Consulté le 12.03.2022).

⁷⁰ U.S. Embassy § Consulates in Turkey, « Deputy Secretary Sherman's Meetings with Turkish Deputy Foreign Minister Onal » [En ligne], 05.03.2022, <https://tr.usembassy.gov/deputy-secretary-shermans-meetings-with-turkish-deputy-foreign-minister-onal-2/?fbclid=IwAR19yQa73H-v73SUbZ3xnF4cNEUyzuOW2RG-POcdiWvFsR6rAaRE_PzoLWs> (Consulté le 12.03.2022).

estime que « l'organisation des pourparlers russo-ukrainiens à Istanbul confirme le rôle diplomatique incontournable de la Turquie »⁷¹.

Par ailleurs, la guerre russo-ukrainienne a davantage mis en évidence la dépendance des européens au gaz et au pétrole russe. La Russie subvient à 40% des besoins en gaz naturel des 27 membres de l'Union européenne⁷², faisant d'elle le premier fournisseur. Quant au pétrole, la Russie est le deuxième fournisseur de l'Union européenne⁷³. Les leaders européens sont divisés au sujet des sanctions énergétiques à appliquer contre la Russie⁷⁴. Le 8 mars 2022, Joe Biden a annoncé l'interdiction de l'importation du pétrole russe et du gaz naturel liquéfié (GNL) aux États-Unis⁷⁵ avant le sommet européen de Versailles pour envoyer un message direct à ses alliés européens. En revanche, les européens ne sont pas en mesure de prendre des mesures sévères avec effet immédiat⁷⁶. Un nouveau marché du gaz et du pétrole est dès lors nécessaire pour l'Europe.

Sur ce point, les ressources d'hydrocarbures en Méditerranée orientale peuvent devenir intéressantes pour l'Union européenne. Dans son livre, l'Amiral Cihat Yaycı estime que « les réserves peuvent subvenir aux besoins énergétiques de l'Union européenne pendant environ 30 ans »⁷⁷. La Turquie peut alors devenir un « hub énergétique » par le biais de la Méditerranée orientale. La visite du Président israélien Herzog à Ankara le 9 mars 2022 peut se traduire par une volonté réciproque en faveur d'une coopération régionale, notamment sur l'énergie⁷⁸.

⁷¹ Consultable sur son compte Twitter : https://twitter.com/DidierBillion/status/1508676420825923588?s=20&t=Xe4-Klgz8R3S_WYV13qlYw (Consulté le 29.03.2022).

⁷² Sénat, « Union européenne - Russie : quelles relations ? » [En ligne], 19.03.2022, <https://www.senat.fr/rap/r06-307/r06-30714.html> (Consulté le 12.03.2022).

⁷³ *Idem*.

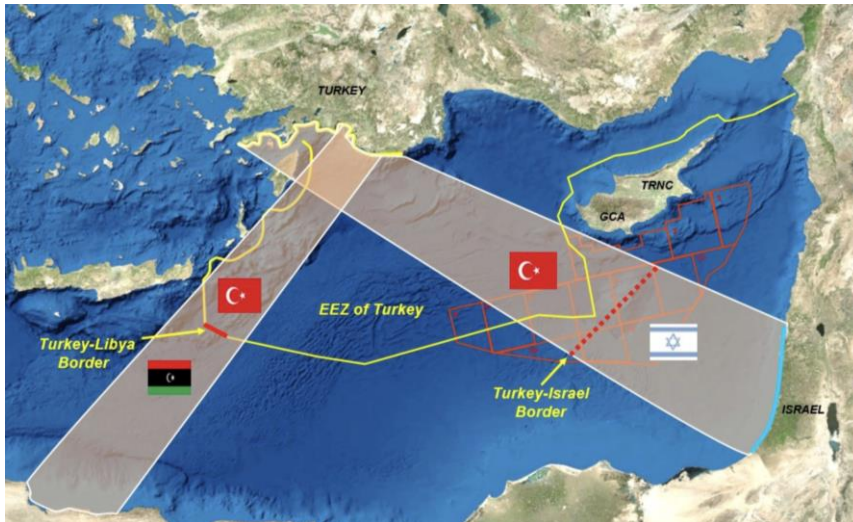
⁷⁴ « Les Occidentaux divisés sur un embargo sur le pétrole russe » [En ligne], *Courrier internationale*, 8 mars 2022. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/article/guerre-en-ukraine-les-occidentaux-divises-sur-un-embargo-sur-le-petrole-russe> (Consulté le 12.03.2022).

⁷⁵ The White House, « United States Bans Imports of Russian Oil, Liquefied Natural Gas, and Coal » [En ligne], 08.03.2022. Disponible sur : <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/statements-releases/2022/03/08/fact-sheet-united-states-bans-imports-of-russian-oil-liquefied-natural-gas-and-coal/> (Consulté le 12.03.2022).

⁷⁶ La Russie exporte 1% du pétrole aux États-Unis, voir U.S. Energy Information Administration, « Country Analysis Executive Summary: Russia » [En ligne], 13.12.2021. Disponible sur : https://www.eia.gov/international/content/analysis/countries_long/Russia/russia.pdf (Consulté le 12.03.2022).

⁷⁷ Yaycı, C., *op.cit.*, 2020 (a), p.28.

⁷⁸ « Cumhurbaşkanı Erdoğan ile İsrail Cumhurbaşkanı Herzog'un görüşmesinde enerji işbirliği ön plana çıktı La mise en avant de la coopération énergétique lors de la rencontre entre le Président Erdoğan et le Président israélien Herzog » [La mise en avant de la coopération énergétique lors de la rencontre entre le Président Erdoğan et le Président israélien Herzog] [En ligne], *bbc*, 9 mars 2022. Disponible sur : <https://www.bbc.com/turkce/haberler-dunya-60672177> (Consulté le 12.03.2022).



Source : Ceyhan, Z.,Yaycı, C.,« Israel is Turkey's Neighbor Across the Sea: Delimitation of the Maritime Jurisdiction Areas between Turkey and Israel » (s.d.) [Photo]. Disponible sur : <<https://dayan.org/content/israel-turkeys-neighbor-across-sea-delimitation-maritime-jurisdiction-areas-between->

Dans ce cas, un accord de la délimitation des frontières maritimes paraît possible entre la Turquie et Israël dans les prochains mois. Selon Cihat Yaycı, « les principes de l'accord turco-libyen peuvent être appliqués entre la Turquie et Israël »⁷⁹. Néanmoins, le premier blocage à une coopération énergétique israélo-turque en Méditerranée orientale serait la question politique de l'île de Chypre, puisque le gazoduc passera entre autres par les espaces maritimes des îles chypriotes grecques disputées. En fonction des évolutions dans la région, comme le retrait américain du projet de gazoduc *EastMed* ou encore la déclaration du ministre des Affaires étrangères de Chypre Ioannis Kasoulides en faveur de « la construction de la confiance » avec la Turquie⁸⁰, une accalmie reste envisageable.

Est-il envisageable que l'éventuel projet du gazoduc sous-marin entre Israël et la Turquie passe par des zones maritimes de la RTCN⁸¹ ? Les autorités israéliennes devraient, pour cela, solliciter l'autorisation des autorités chypriotes turques. Cela signifierait la reconnaissance de la RTCN par un autre État que la Turquie. La reconnaissance des chypriotes turques sur la scène internationale est une stratégie turque depuis 1974. Cela signifierait une victoire politique majeure de la Turquie face à la Grèce en Méditerranée orientale et à l'échelle internationale.

⁷⁹ Yaycı, C., *op.cit.*, 2020 (a), p.168.

⁸⁰ Pitta, A., « Foreign minister defends policy shift towards Turkey » [En ligne], *Cyprus Mail*, 19 février 2022. Disponible sur : <<https://cyprus-mail.com/2022/02/19/foreign-minister-defends-policy-shift-towards-turkey/>> (Consulté le 12.03.2022).

⁸¹ TAGLIAPIETRA, S., « Energy: shaping factor for regional stability in Eastern Mediterranean ? » [En ligne]. *Policy Department, Directorate-General for External Policies*, juin 2017, p.32. Disponible sur: <[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/578044/EXPO_STU\(2017\)578044_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/578044/EXPO_STU(2017)578044_EN.pdf)> (Consulté le 12.03.2022).

BIBLIOGRAPHIE

- Billion, D., *La Turquie, un partenaire incontournable*, Paris: Éditions Eyrolles, 2021, 190 p.
- Debard, T. et Guinchard, S. (dir.), *Lexique des termes juridiques*, 26e éd., 2018-2019, Paris: Dalloz, 2018, 1210 p.
- Ortolland, D. et Pirat, J.-P. (dir.), *Atlas géopolitique des espaces maritimes: frontières, énergie, transports, piraterie, pêche et environnement première cartographie exhaustive du plateau continental*, Paris: Éd. Technip, 2010, 352 p.
- Yaycı, C., *Doğu Akdeniz'in paylaşım mücadelesi ve Türkiye* [La Turquie et la lutte pour la partage de la Méditerranée orientale], Istanbul: Kırmızı Kedi Yayınevi, 2020 (a), 180 p.
- Yaycı, C., *Libya Türkiye'nin Denizden Komşusudur* [La Libye est voisine de la Turquie de la mer], Ankara: ASAM, 2020 (b), 150 p.
- Yaycı, C., *Yunanistan talepleri (Ege sorunları): soru ve cevaplarla*, [Les demandes de la Grèce (problèmes Égéens) avec questions et réponses] Türk Tarih Kurumu Yayınları, Ankara: Türk Tarih Kurumu, 2020, 184 p.
- Göğüş, H., « Ankara doit profiter des déboires grecs », *Courrier international*, n°1633 du 17 février au 23 février 2022, p.20.
- Başeren, S.-H., « Doğu Akdeniz'de Gerilim » [Tensions en Méditerranée orientale] **[En ligne]**. *Tudav*. Disponible sur : <<https://tudav.org/calismalar/deniz-alanlari/munhasir-ekonomik-bolge/dogu-akdeniz-serhat-h-baseren/>> (Consulté le 13.02.2022).
- Denizeau, A., « Mavi Vatan, la "Patrie bleue" : Origines, influence et limites d'une doctrine ambitieuse pour la Turquie », *Études de l'Ifri*, Ifri, avril 2021 **[En ligne]**. Disponible sur : <<https://www.ifri.org/fr/publications/etudes-de-lifri/mavi-vatan-patrie-bleue-origines-influence-limites-dune-doctrine>> (Consulté 25.03.2022).
- Kirschbaum, M.-A., *et al.* « U.S. Geological Survey Assessment of Undiscovered Oil and Gas Resources of the Nile Delta Basin Province, Eastern Mediterranean reports » **[En Ligne]**. 2010, 4p. Disponible sur : <<https://pubs.er.usgs.gov/publication/fs20103027>> (Consulté le 15.03.2022).
- Moyeuve, P., « "Néo-ottomanisme" et crise en Méditerranée orientale : analyse d'une incompatibilité » **[En ligne]**. *IRIS*, Novembre 2020. Disponible sur : <<https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2020/12/Obs-Turquie-PMoyeuve-novembre-2020.pdf>> (Consulté le 19.03.2022).
- Schenk, C.-J., *et al.*, « Assessment of undiscovered oil and gas resources of the Levant Basin Province, Eastern Mediterranean: U.S. Geological Survey Fact Sheet 2010-3014 » **[En Ligne]**. 2010, 4p. Disponible sur : <<https://pubs.usgs.gov/fs/2010/3014/>> (Consulté le 15.03.2022).

Suárez de Vivero, J.-L., Mateos, J.-R., « Maritime Europe and EU enlargement. A geopolitical perspective » [En ligne]. *Marine Policy*, Volume 30, Issue 2, 2006, p.167-172. Disponible sur : <<https://www.sciencedirect.com.gorgone.univ-toulouse.fr/science/article/pii/S0308597X04001071>> (Consulté le 28.02.2022).

TAGLIAPIETRA, S., « Energy: shaping factor for regional stability in Eastern Mediterranean ? » [En ligne]. *Policy Department, Directorate-General for External Policies*, juin 2017. Disponible sur : <[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/578044/EXPO_STU\(2017\)578044_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/578044/EXPO_STU(2017)578044_EN.pdf)> (Consulté le 12.03.2022).

Yaycı, C., « Israel is Turkey's Neighbor Across the Sea: Delimitation of the Maritime Jurisdiction Areas between Turkey and Israel » [En ligne]. *The Moshe Dayan Center at Tel Aviv University*, 07.12.2020. Disponible sur : <<https://dayan.org/content/israel-turkeys-neighbor-across-sea-delimitation-maritime-jurisdiction-areas-between-turkey>> (Consulté le 12.03.2022).

Bureau des affaires juridiques des Nations Unies, « Accord entre le Gouvernement de l'État d'Israël et le Gouvernement de la République de Chypre sur la délimitation de la zone économique exclusive (avec annexes) », Pub. L. No. 48387 (2010). Disponible sur : <<https://www.un-ilibrary.org/content/books/9789210565752s002-c002/read>> (Consulté le 19.03.2022).

Nations Unies, « Affaire de la délimitation du plateau continental (Royaume-Uni c. France) » [En ligne], XVIII Recueil des sentences arbitrales (C.I.J. 1977). Disponible sur : <https://legal.un.org/riaa/cases/vol_XVIII/3-413.pdf> (Consulté le 25.02.2022).

Nations Unies, « Convention des Nations Unies sur le droit de la mer » [En ligne], Pub. L. No. No. 31363 (1982). Disponible sur : <https://www.un.org/depts/los/convention_agreements/texts/unclos/unclos_f.pdf> (Consulté le 24.02.2022).

Nations Unies, « Dépôt par la République de Chypre d'une carte marine et d'une liste des coordonnées géographiques des points en vertu du paragraphe 2 de l'article 75 de la Convention » [En ligne], Pub. L. No. M.Z.N. 47. 2004. LOS (Notification Zone Maritime) (2004). Disponible sur : <https://www.un.org/depts/los/LEGISLATIONANDTREATIES/PDFFILES/mzn_s/mzn47.pdf> (Consulté le 13.02.2022).

JO de l'Union européenne, « Avis du gouvernement de la République de Chypre en application de la directive 94/22/CE du Parlement européen et du Conseil sur les conditions d'octroi et d'exercice des autorisations de prospector, d'exploiter et d'extraire des hydrocarbures », Pub. L. No. (2007/C 100/10) (2007). Disponible sur : <[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52007XX0504\(02\)&from=EN](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52007XX0504(02)&from=EN)> (Consulté le 19.03.2022).

Burrows, M., et Manning, R.-A. « The top ten risks and opportunities for 2021 » [En ligne], *Atlantic Council*, 16.12.2020. Disponible sur : <<https://www.atlanticcouncil.org/blogs/new-atlanticist/the-top-ten-risks-and-opportunities-for-2021/>> (Consulté le 15.03.2022).

Ministère des Affaires étrangères du gouvernement de la République hellénique, « Exposé du ministre des Affaires étrangères Nikos Dendias sur “l'application de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer : la mer Égée et la Méditerranée orientale comme étude de cas” à l'Institut norvégien NUPI » **[En ligne]**, 16.02.2022 <<https://www.mfa.gr/fr/actualite/discours/expose-du-ministre-des-affaires-etrangeres-nikos-dendias-sur-l-application-de-la-convention-des-nations-unies-sur-le-droit-de-la-mer-la-mer-egee-et-la-mediterranee-orientale-comme-etude-de-cas-linstitut-norvegien-nupi-oslo-16022022.html>> (Consulté le 24.02.2022).

Ministère des Affaires étrangères du gouvernement de la République hellénique, « Différend gréco-turc portant sur la délimitation du plateau continental » **[En ligne]**, s. d. Disponible sur : <https://www.mfa.gr/fr/les-relations-greco-turques/dossiers-thematiques/delimitation-du-plateau-continental.html> (Consulté le 24.02.2022).

Ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie, « 2 January 2020, Statement of the Spokesperson of the Ministry of Foreign Affairs, Mr. Hami Aksoy, in Response to a Question Regarding the Signature of the Agreement on the EastMed Project » **[En ligne]**, Disponible sur : <https://www.mfa.gov.tr/sc_-1_-eastmed-projesine-iliskin-anlasmanin-imzalanmasi-hk-sc.en.mfa> (Consulté le 08.03.2022).

Office of the Spokesperson, « Signing of Protocol of Amendment to the Mutual Defense Cooperation Agreement with Greece » **[En ligne]**, 14.10.2021. Disponible sur : <<https://www.state.gov/signing-of-protocol-of-amendment-to-the-mutual-defense-cooperation-agreement-with-greece/>> (Consulté le 10.03.2022).

Sénat, « Union européenne - Russie : quelles relations ? » **[En ligne]**, 19.03.2022, <<https://www.senat.fr/rap/r06-307/r06-30714.html>> (Consulté le 12.03.2022).

Türkiye Cumhuriyeti İletişim Başkanlığı [La Présidence de Communication de la République de Turquie], « Cumhurbaşkanı Erdoğan: “Libya Anlaşması ile Türkiye, uluslararası hukuktan kaynaklanan hakların korumadaki kararlılığını dünya kamuoyu nezdinde açıkça göstermiştir” » [Président Erdoğan : « Avec l'Accord libyen, la Turquie a clairement démontré sa détermination à protéger ses droits découlant du droit international aux yeux du public mondial »] **[En ligne]**, 9 décembre 2019. Disponible sur : <<https://www.iletisim.gov.tr/turkce/Haberler/detay/cumhurbaskani-erdogan-libya-anlasmasi-ile-turkiye-uluslararasi-hukuktan-kaynaklanan-haklarini-korumaktaki-karariligini-dunya-kamuoyu-nezde-acikca-gostermistir>> (Consulté le 05.03.2022).

The White House, « United States Bans Imports of Russian Oil, Liquefied Natural Gas, and Coal » **[En ligne]**, 08.03.2022. Disponible sur : <<https://www.whitehouse.gov/briefing-room/statements-releases/2022/03/08/fact-sheet-united-states-bans-imports-of-russian-oil-liquefied-natural-gas-and-coal/>> (Consulté le 12.03.2022).

U.S. Energy Information Administration, « Country Analysis Executive Summary: Russia » **[En ligne]**, 13.12.2021. Disponible sur : <https://www.eia.gov/international/content/analysis/countries_long/Russia/russia.pdf> (Consulté le 12.03.2022).

U.S. Embassy § Consulates in Turkey, « Deputy Secretary Sherman's Meetings with Turkish Deputy Foreign Minister Onal » **[En ligne]**, 05.03.2022, <<https://tr.usembassy.gov/deputy->

[secretary-shermans-meetings-with-turkish-deputy-foreign-minister-onal-2/?fbclid=IwAR19yQa73H-v73SUbZ3xnF4cNEUyzuOW2RG-POcdiWvFsR6rAaRE_PzoLWs](https://www.shermansandstern.com/en/insights/secretary-shermans-meetings-with-turkish-deputy-foreign-minister-onal-2/?fbclid=IwAR19yQa73H-v73SUbZ3xnF4cNEUyzuOW2RG-POcdiWvFsR6rAaRE_PzoLWs) (Consulté le 12.03.2022).

United States Senate Committee On Foreign Relations, « MENENDEZ BILL TO RESHAPE U.S. STRATEGY IN THE EASTERN MEDITERRANEAN APPROVED BY FOREIGN RELATIONS COMMITTEE » [En ligne], 25.06.2019. Disponible sur : <<https://www.foreign.senate.gov/press/ranking/release/menendez-bill-to-reshape-us-strategy-in-the-eastern-mediterranean-approved-by-foreign-relations-committee>> (Consulté le 10.03.2022).

Vie publique, « Communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères de l'Égypte, de la France, de Chypre et de la Grèce sur la situation en Méditerranée orientale et l'action de la Turquie, le 8 janvier 2020 » [En ligne], s. d. Disponible sur : <<https://www.vie-publique.fr/discours/272709-ministere-de-leurope-et-des-affaires-etrangeres-08012020-turquie>> (Consulté le 08.03.2022).

Wikipedia, « Aegean Dispute » [En ligne], s. d. Disponible sur : <https://en.wikipedia.org/wiki/Aegean_dispute>, (Consulté le 10.07.2022).

Wikipedia, « Exclusive economic zone of Greece » [En ligne], s. d. Disponible sur : <https://en.wikipedia.org/wiki/Exclusive_economic_zone_of_Greece> (Consulté le 10.07.2022).

Wikipedia, « Tatars de Crimée » [En ligne], s. d. Disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tatars_de_Crimée> (Consulté le 12.03.2022).

« Collision entre une frégate turque et un navire grec en Méditerranée orientale » [En ligne], *L'EXPRESS*, 19 août 2020. Disponible sur : <https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/collision-entre-une-fregate-turque-et-un-navire-grec-en-mediterranee-orientale_2133156.html> (Consulté le 09.09.2022).

« Cumhurbaşkanı Erdoğan ile İsrail Cumhurbaşkanı Herzog'un görüşmesinde enerji işbirliği ön plana çıktı La mise en avant de la coopération énergétique lors de la rencontre entre le Président Erdoğan et le Président israélien Herzog » [La mise en avant de la coopération énergétique lors de la rencontre entre le Président Erdoğan et le Président israélien Herzog] [En ligne], *bbc*, 9 mars 2022. Disponible sur : <<https://www.bbc.com/turkce/haberler-dunya-60672177>> (Consulté le 12.03.2022).

« Erdogan : "La Turquie ne peut renoncer ni à la Russie ni à l'Ukraine" » [En ligne], *Agence Anadolu*, 23 février 2022. Disponible sur : <<https://www.aa.com.tr/fr/turquie/erdogan-la-turquie-ne-peut-renoncer-ni-a-la-russie-ni-a-lukraine-/2511276>> (Consulté le 12.03.2022).

« Greek islands have no continental shelf, Cavusoglu says » [En ligne], *Ekathimerini*, 19 juin 2020. Disponible sur : <<https://www.ekathimerini.com/news/253865/greek-islands-have-no-continental-shelf-cavusoglu-says/>> (Consulté le 25.02.2022).

Elmas, D.-S. et Kahana, A. « Erdogan confidant sends Israel another message of reconciliation », *Israel Hayom*, 12 juin 2020. Disponible sur : <<https://www.israelhayom.com/2020/12/06/erdogan-confidant-sends-israel-another-message-of-reconciliation/>> (Consulté le 23.03.2022).

Kambas, M. et Gumrukcu, T., « Greek, Turkish warships in “mini collision” Ankara calls provocative » **[En ligne]**, *Reuters*, 14 août 2020. Disponible sur : <<https://www.reuters.com/article/us-greece-turkey-warships-idUSKCN25A161>> (Consulté le 19.03.2022).

Kottis, A., « Les États-Unis torpillent le gazoduc EastMed et inquiètent la Grèce » **[En ligne]**, *Courrier internationale*, 12 janvier 2022. Disponible sur : <<https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/energie-les-etats-unis-torpillent-le-gazoduc-eastmed-et-inquietent-la-grece>> (Consulté le 09.09.2022).

Lagneau, L., « La coopération militaire entre la France et la Grèce va entrer dans une “nouvelle ère”, selon Mme Parly » **[En ligne]**, *Zone Militaire*, 24 février 2020. Disponible sur : <<http://www.opex360.com/2020/02/24/la-cooperation-militaire-entre-la-france-et-la-grece-va-entrer-dans-une-nouvelle-ere-selon-mme-parly/>> (Consulté le 09.08.2022).

Lagneau, L., « Le Parlement grec a déjà ratifié l'accord de défense avec la France » **[En ligne]**, *Zone Militaire*, 8 octobre 2021. Disponible sur : <<http://www.opex360.com/2021/10/08/le-parlement-grec-a-deja-ratifie-laccord-de-defense-avec-la-france/>> (Consulté le 10.03.2022).

« Les Occidentaux divisés sur un embargo sur le pétrole russe » **[En ligne]**, *Courrier internationale*, 8 mars 2022. Disponible sur : <<https://www.courrierinternational.com/article/guerre-en-ukraine-les-occidentaux-divises-sur-un-embargo-sur-le-petrole-russe>> (Consulté le 12.03.2022).

« La Turquie ferme ses détroits mais refuse de couper les ponts avec Moscou » **[En ligne]**, *Courrier internationale*, 1 mars 2021. Disponible sur : <<https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/en-demi-teinte-la-turquie-ferme-ses-detroit-mais-refuse-de-couper-les-ponts-avec>> (Consulté le 12.03.2022).

Pitta, A., « Foreign minister defends policy shift towards Turkey » [Le ministre des Affaires étrangères défend un changement de politique envers la Turquie] **[En ligne]**, *Cyprus Mail*, 19 février 2022. Disponible sur : <<https://cyprus-mail.com/2022/02/19/foreign-minister-defends-policy-shift-towards-turkey/>> (Consulté le 12.03.2022).

« Tensions en Méditerranée : Paris dénonce une manœuvre maritime turque récente "extrêmement agressive" » **[En ligne]**, *franceinfo*, 17 juin 2020. Disponible sur : <https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/libye/tensions-en-mediterranee-paris-denonce-une-manoeuvre-maritime-turque-recente-extremement-agressive_4011275.html> (Consulté le 09.09.2022).



Institut EGA

Institut d'études de géopolitique appliquée

31 Rue de Poissy – 75005 PARIS

Tél. +33 3 85 51 27 78

www.institut-ega.org

ISSN 2739-3283

Dépôt légal : Juillet 2022

Tous droits réservés

Imprimé en France